

IHAB Recommandation 6 : l'allaitement exclusif

Le label IHAB

Le label IHAB est un label de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF International créé en 1991 qui **récompense les services de maternités et de néonatalogies qui offrent un accompagnement optimal** des parents à la naissance de leur enfant et durant tout leur séjour.

La démarche IHAB repose sur le trépied suivant :

- Une équipe centrée sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère.
- Un environnement et accompagnement qui permettent aux parents de prendre totalement leur place, dès la naissance.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.

La démarche IHAB s'appuie sur 12 recommandations de bonnes pratiques, argumentées scientifiquement, qui allient qualité des soins, sécurité et bienveillance.

Dans le cadre de notre partenariat, IPA vous présente ces recommandations.

Recommandation 6 : l'allaitement exclusif.

Privilégier l'allaitement maternel exclusif en ne donnant aux nouveau-nés allaités aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication médicale.

Les pratiques encadrant le don de compléments sont indiquées dans un **protocole médical** basé sur des **données scientifiques validées** connues et appliquées par tous les soignants.

Les **situations à risque** sont repérées en amont (antécédents de difficultés d'allaitement, accouchement difficile, césarienne, diabète gestationnel, etc.) et prises en charge (peau à peau, expression manuelle, etc.) afin de limiter le recours aux compléments.

Connaître le nombre de nouveau-nés allaités exclusivement, le taux de complément et l'indication des compléments (indication médicale, demande de la mère) permet d'orienter les pratiques de l'équipe. Ces relevés statistiques font partie de la démarche IHAB ; leur analyse guide les équipes.

Les équipes soignantes sont en capacité d'**avoir une écoute active** des mères qui souhaitent donner des compléments (hors indication médicale). Elles les informent pour un choix éclairé (cf volet communication de la formation de base de [la recommandation 2](#)).

Accompagner les mamans de manière individuelle, les informer sur les besoins de leur bébé et renforcer leur confiance dans leur capacité à allaiter sont primordiaux.

Privilégier le lait de la mère, donné cru chaque fois que possible, et privilégier le lait de lactarium si un complément est nécessaire.

Les protocoles relatifs à l'alimentation dans le service de néonatalogie prévoient que le lait maternel (donné cru chaque fois que possible) et le lait de lactarium (que l'hôpital dispose ou non d'un lactarium) sont privilégiés pour alimenter les bébés plutôt que les préparations pour prématurés ou autre lait artificiel.

Pour aller plus loin

- [Les 12 recommandations IHAB](#)
- [Présentation d'IHAB France et de la collaboration d'IPA](#)
- [Enquête nationale périnatale 2016](#) avec notamment les taux d'allaitement exclusif.
- [Promotion de l'allaitement exclusif dans les pays riches](#)

Information Pour l'Allaitement

IPA information pour les professionnels

<https://info-allaitement.org>

- Découvrez nos documents sur l'allaitement exclusif [dans notre base de données](#)
- [PNNS4 Programme National Nutrition Santé 2019-2023](#)

Naviguez dans notre **nouvel onglet dédié à IHAB** dans notre barre de menu !

Consultez le catalogue du centre de ressources d'IPA : [base de données documentaire](#)

[voir la recommandation 7 \(à venir\) >](#)